

Première publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. La Magnenette B S.A., Lausanne**
2. Nom et siège de la société anonyme reprenante: S.I. La Magnenette A S.A., Lausanne
3. Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4. Date de la décision: 11.11.2003
5. Echéance de préavis des créances: **23.08.2004**
6. Adresse pour la déclaration des créances: S.I. La Magnenette B S.A., c/o Fiduciaire Lambelet Société Anonyme Fidal, place Saint-François 11, 1002 Lausanne
7. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. Remarques: La société à l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'art. 745 al. 3 CO.

Coveris Cerra Joanna, Docteur en droit, notaire
1000 Lausanne 6 - Ouchy
(02369556)